



Avec et pour les enfants



Appel à soutenir la solidarité internationale en faveur des populations les plus vulnérables face à la pandémie mondiale de COVID-19

Paris, le 1er avril 2020

Monsieur le Président,

Alors que le monde traverse une crise sanitaire d'une ampleur inégalée, et faisant suite à la lettre de Mr Jahshan, Président de Coordination Sud, du 26 Mars 2020, nos organisations demandent votre soutien immédiat pour faire face aux impacts de la pandémie COVID-19 pour les populations les plus vulnérables dans le monde et en soutien à la solidarité internationale. Les conséquences déjà désastreuses en Europe, n'en seront que plus dramatiques dans les pays les plus fragiles et notamment ceux déjà affectés par de graves crises humanitaires. Ces conséquences, à court terme mais aussi à plus lointaine échéance seront démultipliées pour les populations les plus vulnérables telles que les femmes, les enfants, les personnes handicapées, les personnes souffrant de pathologies chroniques, ou encore les réfugiés, exilés et déplacés internes. Il est impératif, tant sur un plan humanitaire que sur celui de la sécurité collective, que le soutien financier, technique et politique soit massif dans tous les pays affectés, aussi bien en faveur des structures étatiques que des organisations de la société civile en capacité de répondre.

A l'heure où l'humanité a le plus besoin des humanitaires, il est fondamental que les acteurs humanitaires français et disposant d'une forte capacité de réponses dans les contextes difficiles, puissent bénéficier du soutien adéquat pour mener la réponse contre la pandémie du COVID-19.

Dans les pays où les systèmes de santé et de protection sociale sont déjà largement dégradés, où les taux de malnutrition sont déjà élevés, où les populations civiles sont soumises aux conflits armés, aux bombardements, aux crises politiques et climatiques, et sont forcées de fuir, il est essentiel de pouvoir agir rapidement afin de réduire l'impact potentiellement dévastateur du COVID-19.

Les différentes mesures prises par les Etats face au COVID-19 telles que les limitations de déplacements, les mesures de confinement, les suspensions d'activités de certaines entreprises et de certains services essentiels ont également une forte incidence sur l'économie, et par conséquent sur les revenus individuels et la capacité de millions de familles à subvenir à leurs besoins de base.

Nos organisations sont confrontées aux défis exceptionnels posés par la pandémie COVID-19: vulnérabilités exacerbées des populations auprès desquelles nous travaillons, obstacles à la circulation des personnels et des biens, risques de contamination, baisse prévisible des soutiens

financiers privés aux organisations humanitaires...Nous mettons tout en œuvre pour répondre aux besoins des plus vulnérables, tout en protégeant nos personnels et les bénéficiaires de nos actions.

Dans ce contexte, nous appelons le gouvernement français à soutenir fortement la mobilisation des acteurs humanitaires pour répondre aux besoins des populations et faire face à la crise sanitaire qui n'épargnera pas les zones de crise et de conflit. Nous demandons :

Un engagement financier significatif en faveur du secteur de solidarité internationale. Les financements doivent être à la hauteur de l'enjeu mondial auquel nous faisons face. Nous demandons au gouvernement :

- **Le maintien de l'Aide Publique au Développement** selon les engagements de longue durée financés par les pouvoirs publics.
- La création d'un mécanisme de soutien structurel en faveur des structures associatives de solidarité qui, elles aussi, subissent **l'impact du ralentissement économique mondial**. Ce mécanisme pourra être complété par des mesures fiscales incitatives, allègement des charges sociales, ou allocation de subventions de fonctionnement exceptionnelles favorables à la pérennité de nos organisations. Ce soutien permettra de maintenir une structure opérationnelle qui puisse **soutenir les activités en cours et les adapter avec toute la flexibilité nécessaire** pendant la durée de cette crise.
- La France doit répercuter ses demandes et **mobiliser les membres du G20 et de l'Union Européenne** pour réagir à ce changement d'échelle. Le gouvernement français doit montrer l'exemple en matière de soutien à la solidarité internationale.

La mise en place de moyens exceptionnels pour maintenir et renforcer les capacités de réponse des organisations humanitaires. Ces moyens doivent être engagés pour la réponse spécifique à la crise liée au COVID-19 sur le court et sur le long terme. Il est également fondamental que les ressources soient maintenues et renforcées pour les réponses mises en œuvre dans les crises humanitaires préexistantes. Pour rappel, hors pandémie, ce sont actuellement 170 millions de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence dans les crises en cours.

- Engager **des moyens financiers supplémentaires**, globaux et accessibles rapidement par les ONG pour la réponse humanitaire COVID-19 notamment en contribuant au plan de réponse des Nations Unies lancé ce 25 Mars, mais aussi en allouant des moyens dédiés aux ONG.
- Les organisations humanitaires doivent aussi pouvoir compter sur **un soutien adéquat permettant de maintenir une structure opérationnelle** pour les activités qui doivent être suspendues pendant la durée de cette crise et pour adapter les activités en cours avec toute la flexibilité nécessaire. Le maintien de l'éligibilité des coûts des ressources humaines internationales et nationales mobilisées et de leur fonctionnement quand bien même la pandémie contraint à réduire ou différer certaines activités est essentiel.

Faciliter le travail et l'accès des organisations humanitaires : la poursuite de nos opérations est dépendante de l'accès aux populations que nous soutenons au quotidien. A l'heure où les frontières se ferment et où certains pays adoptent des mesures de confinement extrêmement fortes, la préservation de l'espace humanitaire et de nos capacités d'action est essentielle incluant des équipements et du personnel adéquat. Il s'agit de soutenir notre capacité à mettre en œuvre notre mandat humanitaire. C'est pour cela que nous vous appelons la France à :

- S'engager aux plans international et national via les ambassades à **faciliter les activités logistiques, de fournitures de matériels tout comme de circulation du personnel humanitaire**, et la continuation des activités humanitaires en respect des mesures de protection et de prévention. Tout comme le personnel médical, le personnel humanitaire doit être considéré comme une ressource essentielle à la réponse à la crise. Sans les équipements et le personnel adéquats, nous ne pourrons continuer à agir.
- Appeler le Conseil de sécurité des Nations Unies et le mobiliser pour faire **adopter un statut dérogatoire au personnel et au fret humanitaire** leur permettant de se déployer dans une période où ils sont fondamentaux pour juguler la pandémie nous apparaît indispensable.
- **Prendre un véritable leadership international au sein du Conseil de sécurité sur la réponse et la coordination à la pandémie de COVID-19** : la coordination actuelle de la riposte internationale contre le COVID-19, notamment à l'attention des pays fragiles - incluant la région subsaharienne – n'est pas assez proactive et trop faible logistiquement. Sur l'essentiel des pays où nous opérons, nous constatons un manque de mise à l'échelle de la réponse par la coordination humanitaire et une latence trop forte de prise de décisions. Un positionnement fort des Etats membres du Conseil de sécurité est nécessaire, en appui - et lorsque nécessaire en compensation – aux instances des Nations Unies ; à l'instar de ce qui avait pu être mis en place lors de l'épidémie du virus Ebola de 2014.

En cette période de crise mondiale, nous vous appelons plus que jamais à réaffirmer l'importance de la solidarité internationale en soutenant le travail des organisations humanitaires qui sont en première ligne pour soutenir les populations les plus affectées. Cette crise illustre une urgence majeure qui nous oblige à changer de paradigme et travailler sur de nouvelles modalités de l'aide internationale.

Nous sommes disponibles pour partager nos analyses de la situation et échanger sur les solutions à apporter aux enjeux globaux auxquels nous faisons face.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Manuel Patrouillard – Directeur Général – **Handicap International**
 Jean- François Riffaud – Directeur Général – **Action Contre la Faim**
 Philippe LEVEQUE - Directeur Général - **CARE France**
 Joël Weiler – Directeur Général – **Médecins du Monde**
 Rachid Lahlou - Président – **Secours Islamique France**
 Yvan Savy - Directeur - **Plan International France**
 Marie-Pierre Caley - Directrice Générale – **ACTED**
 Alexandre Giraud – Directeur Général - **Solidarités International**